



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Service des automobiles et de la navigation fête ses 100 ans en lançant une série d'actions pour sa clientèle

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN) fête son 100^e anniversaire. Créé en 1921 sous la dénomination de Service des moyens de transport, il employait alors cinq personnes, dont le directeur, pour gérer un parc automobile affichant 3268 véhicules au compteur. Un siècle plus tard, le canton compte près de 590'000 véhicules motorisés et le service plus de 240 collaboratrices et collaborateurs. Afin de marquer ses 100 ans, le SAN lance plusieurs actions, notamment un grand concours, qui s'étendront dès ce jour et jusqu'à la fin de l'année 2021.

Il y a 100 ans était créé dans le canton le Service des moyens de transport. Placée sous la direction de M. Émile Pahud, la nouvelle entité de l'État était alors appelée à veiller sur 3268 véhicules à moteur. Elle devait également garder un œil attentif sur les chemins de fer, l'aviation, les dirigeables et autres ballons à air chaud, ainsi que sur le tourisme. Un siècle plus tard, le SAN suit un parc automobile de 589'288 véhicules et procède à quelque 40'000 examens de conduite théoriques et pratiques par an, contre moins de 1500 en 1921.

Un concours, une enchère

Afin de marquer d'une pierre blanche son 100^e anniversaire, le service propose dès aujourd'hui une série d'actions qui s'étendra jusqu'à la fin de l'année. Il ouvre ainsi sur un site internet dédié à son jubilé un grand concours doté de 100 prix (1^{er} prix : un vélo électrique). Par ailleurs, au cours de chacun des quatre mois à venir et sur l'ensemble de ses sites (Lausanne, Yverdon-les-Bains, Nyon, Aigle et Cossonay), le SAN offrira une trousse de secours lors de la 1921^e expertise de véhicule, de la 100^e expertise de bateau, du 100^e examen pratique de conduite bateau réussi, ainsi que le cours de formation complémentaire (cours 2 phases) lors du 100^e examen pratique de catégorie B réussi. Le service annonce également la vente aux enchères de la plaque d'immatriculation VD1921. Les enchères sont ouvertes dès ce jour et jusqu'au

9 septembre 2021.

Soucieux de participer à la prévention et à la sécurité des usagers, ainsi qu'à la protection de l'environnement, le SAN lance également une campagne de sensibilisation auprès de détentrices et détenteurs de véhicules et/ou de bateaux. Il diffusera ainsi 100 conseils sur son site internet et sur les réseaux sociaux de l'État pour encourager une conduite et une navigation écoresponsable et en toute sécurité.

Profonde mutation de la mobilité

Si le jubilé du SAN lui permet de regarder dans le rétroviseur, le service reste tourné vers l'avenir et les nombreux défis liés aux changements sociétaux auxquels il fait face. Le développement de la cyber administration, celui des véhicules autonomes ou la profonde mutation de la mobilité en réponse aux objectifs climatiques fédéraux et cantonaux réclament une faculté d'adaptation à laquelle le SAN sait et saura répondre. A l'heure de son centenaire, le service souffle en effet également les dix bougies de sa certification de qualité ISO 9001.

Découvrir les actions du SAN à l'occasion de son jubilé : www.vd.ch/san100

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 septembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pascal Chatagny, chef de service, Service des automobiles et de la navigation